



Municipalité rurale de Saint-Laurent  
Réunion régulière  
1 Septembre, 2021

---

**PROCÈS-VERBAL**

Une réunion ordinaire du conseil a eu lieu le mercredi le 1 Septembre, 2021 dans la salle du conseil, située au 16, route commémorative des anciens combattants, St. Laurent, Manitoba.

Present:      Préfete Cheryl Smith, Conseillers Frank Bruce, Phil Mathews, Jerry Combot, Vern Coutu et AAP Hilda Zotter

**Rappeler à l'ordre**

La Préfete Cheryl Bruce a ouvert la réunion à 10 h 01.

**Adoption de l'ordre du jour**

Res #275/2021                      Bruce - Combot  
IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la date d'aujourd'hui soit adopté tel qu'amendé.

....Adopté

**Confirmation du procès-verbal**

Rés #276/2021                      Mathews - Coutu  
QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de : Réunion ordinaire du conseil – 18 août 2021  
Être par la présente approuvé par le Conseil tel que circulé.

....Adopté

**Rapports des comités**

AAP Hilda Zotter

- A parlé de la réunion du personnel, le personnel a fourni des informations écrites sur ce quoi il travaille. Idéal pour le personnel, discutez ouvertement de tout problème.
- La réunion du personnel aura lieu le dernier mardi de chaque mois.
- A parlé d'autorisation pour les affaires extraordinaires ; trouver un moyen rapide d'envoyer des text ou d'appeler. Intérêt principal du CAO avec la MR, la responsabilité et les finances.
- Les taxes supplémentaires sont prêtes à être téléchargées ; les factures doivent être payées d'ici fin septembre

#### Conseiller Phil Mathews

- Je suis allé à une réunion vétérinaire, personne n'est là ou ne s'est présenté.
- WIWD –Conférence ; les hôtels veulent maintenant le paiement intégral à l'avance. -

#### Conseiller Jerry Combot

- Parlera avec le chef des pompiers (Roger Leclerc) concernant le treuil sur le camion à incendie.

#### Conseiller Vern Coutu

- Parlé de débroussaillage à Lakeside Gospel, Donovan pour dégager et tondre les broussailles.

#### Conseiller Frank Bruce

- Discuté région Laurentia – situation de stationnement, rencontre avec Guy possiblement pour créer un sondage en ligne.

#### Préfete Cheryl Smith

- Cheryl a parlé du fonds UBF ; les discussions sont toujours en cours et toujours confidentielles.
- D'autres projets de fibre optique sont également en cours.
- Rencontre avec Gerald Farthing concernant le projet Marina. Le comité des travaux publics se réunira pour discuter

#### Rapports des medias

- État d'urgence agricole, les gouvernements fédéral et provincial proposent des programmes pour les agriculteurs.

### **Finances et comptabilité**

Res #277/2021

Mathews - Bruce

IL EST RÉSOLU QUE les comptes créditeurs au 27 août 2021, rédigés sous Les chèques numéros 30420 à 30473 et totalisant 80 277,11 \$ soient par la présente approuvés pour paiement.

...Adopté

Res #278/2021

Mathews – Bruce

ATTENDU QUE STARS (Shock Trauma Air Rescue Society) est une organisation à but non lucratif qui fournit un soutien médical d'urgence rapide et crucial et un service de transport.

ATTENDU QUE l'organisme accepte les dons et les contributions pour répondre à ses besoins opérationnels continus afin de fournir ce service indispensable. PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la contribution de la MR au STARS au montant de 1 000,00 \$

...Adopté

### **DELEGATIONS**

- Aucun

Res #279/2021

Mathews – Combot

IL EST RÉSOLU QUE le conseil ajourne jusqu'à l'audience publique prévue.

...Adopté

Res #280/2021

Bruce – Coutu

IL EST RÉSOLU QUE l'audience publique soit close et que le Conseil reprenne l'ordre du jour de la réunion régulière.

...Adopté

### **ZONAGE & LOTISSEMENT**

#### **Audience publique**

Res #281/2021

Bruce – Coutu

ATTENDU QUE la demande d'utilisation conditionnelle n° CUSTL-05-21 a été reçue des propriétaires et demandeurs Eugene Buors et Audrey Buors concernant la propriété située au PL12-LA381, 359 chemin des anciens combattants, dans la M.R. de Saint-Laurent, Manitoba.

ET ATTENDU QUE ladite demande d'utilisation conditionnelle est d'autoriser les « appartements secondaires détachés ».

....Adopté

Res #282/2021

Coutu - Mathews

ATTENDU QUE la demande de modification n° VISTL-08-21 a été reçue des propriétaires et requérants Eugene Buors et Audrey Buors en ce qui concerne la propriété située au PL12- LA381, 359 St. Laurent Veterans Memorial Road, dans la M.R. de Saint-Laurent, Manitoba.

ET ATTENDU QUE ladite demande de modification vise à modifier la sous-section 3.11 Secondaire Suites, isolées, .1(b) la surface de plancher maximale ne doit pas dépasser 80 mètres carrés (861,1 pieds carrés) pour permettre à l'emplacement d'une maison mobile de se conformer aux règlement de zonage.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve ladite variation.

....Adopté

Res #283/2021

Bruce – Mathews

ATTENDU QUE la demande de modification no VSTL-06-21 a été reçue des propriétaires et demandeurs Daniel Lafournaise et Carrie Lafournaise en ce qui concerne la propriété située au lot 1, bloc 4, plan 18585, 107 chemin Cormorant, dans la municipalité rurale de Saint-Laurent, Manitoba.

ET ATTENDU QUE ladite variation vise à modifier la sous-section 3.9 Bâtiments accessoires et usages permis. .2(B) les bâtiments et structures accessoires détachés ne doivent pas être construits avant le bâtiment principal, sauf si la construction du bâtiment principal a commencé dans un délai d'un (1) an à compter de la date de délivrance du permis pour le bâtiment accessoire de 1 an à 5 ans pour se conformer au règlement de zonage.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve ladite variation.

....Adopté

Res #284/2021

Mathews – Combot

ATTENDU QUE la demande de modification no VSTL-07-21 a été reçue des propriétaires et demandeurs Jules Lahaie et Karen Lahaie concernant la propriété

située au lot 10, bloc 10, plan 15104, 57 Saskatoon Bay, dans la R.M. de Saint-Laurent, Manitoba.

ET ATTENDU QUE ladite demande de variation vise à faire varier la variation de la cour avant et la distance de séparation de 30 pieds (cour avant) et 10 pieds (distance de séparation) à 14 pieds (cour avant) et 4 pieds (distance de séparation) pour se conformer au règlement de zonage- loi.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve ladite variation.

....Adopté

Res #285/2021                      Bruce – Mathews

ATTENDU QUE la demande d'utilisation conditionnelle n° CUSTL-04-21 a été reçue des propriétaires et demandeurs Kristi Clarke et Tracy Konopada concernant la propriété située sur le lot 1, plan 22304, 9, chemin Venice sud, dans la M.R. de Saint-Laurent, Manitoba.

ET ATTENDU QUE ladite demande d'utilisation conditionnelle vise à permettre aux « restaurants, cafés, comptoirs de rafraîchissements et autres » d'établir un restaurant dans un bâtiment existant.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve ladite utilisation conditionnelle.

....Adopté

Res #286/2021                      Mathews – Coutu

ATTENDU QUE la demande de modification no VSTL-09-21 a été reçue des propriétaires et demandeurs Linda Pelletier et Wesley Firman concernant la propriété située au lot 5, bloc 4, plan 15104, 19 Lily Bay, dans la M.R. de Saint-Laurent, Manitoba.

ET ATTENDU QUE ladite demande de variation vise à faire varier la variation de la cour avant de 30 pi à 17 pi pour permettre à l'emplacement d'une maison mobile de se conformer au règlement de zonage.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve ladite variation.

....Adopté

Res #287/2021

ATTENDU QUE la demande de lotissement 4178-21-8048 (demandeurs, Maurice Leclair et Jacqueline Leclair) a été entendue en audience publique le 14 juillet 2021 et approuvée par le conseil en vertu de la résolution #237/2021.

ATTENDU QUE le règlement no 7/04 de la MR prévoit la condition qu'un prélèvement sur le capital Un montant de 1 000,00 \$ pour chaque nouvelle parcelle créée sera imposé au requérant pour l'approbation de lotissement.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE la résolution 237/2021 soit modifiée en ajoutant sous conditions :

"3. Le demandeur verse un paiement à la municipalité rurale de St. Laurent le montant de huit mille dollars (8 000,00 \$) étant le prélèvement d'immobilisations requis en vertu du règlement 7/04, représentant 1 000,00 \$ pour chaque nouvelle parcelle créée en vertu de la présente demande, lequel paiement doit être effectué avant la signature de l'entente de développement par la MR »

...Adopté

Avis:

Avis d'audience publique du mercredi 15 septembre 2021

10 h 45 – Daniel & Carrie Lafournaise – Variation

10h55. M. – Adams – Variation d'utilisation conditionnelle – Entreprise à domicile

**TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS**

Aucun

**POMPIERS**

- Aucun

**AFFAIRES NOUVELLES ET INACHEVÉES**

Res #288/2021 Mathews - Bruce

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Règlement 4/2021, étant un règlement de la Municipalité rurale de Saint-Laurent prévoyant la mise en œuvre des frais, amendes et charges, soit par la présente donné en troisième lecture.

Vote enregistré pour : Phil Mathews, Frank Bruce, Vern Coutu, Jerry Combot, Cheryl Smith

...Adopté

Res # 289/2021 Combot - Mathews

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 6/2021, étant un règlement de la municipalité rurale de Saint-Laurent pour prévoir la conception, la construction, l'érection, le placement et l'occupation de nouveaux bâtiments et la modification, la reconstruction, la démolition, l'enlèvement, relocalisation, occupation et changement d'occupation des bâtiments existants, passe en troisième lecture.

Vote enregistré pour : Phil Mathews, Frank Bruce, Vern Coutu, Jerry Combot, Cheryl Smith

...Adopté

Res #290/2021                      Coutu – Bruce

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'arrêté 7/2021, étant un arrêté de la Municipalité rurale de Saint-Laurent prévoyant la réglementation du bruit inutile, soit par la présente donné en troisième lecture.

Vote enregistré pour : Phil Mathews, Frank Bruce, Vern Coutu, Jerry Combot, Cheryl Smith

...Adopté

Res # 291/2021                      Bruce – Coutu

IL EST RÉSOLU QUE le règlement 8/2021, étant un amendement au règlement 1/05 pour prévoir la réglementation des biens inesthétiques, soit par la présente donné en troisième lecture.

Vote enregistré pour : Phil Mathews, Frank Bruce, Vern Coutu, Jerry Combot, Cheryl Smith

...Adopté

Res # 292/2021                      Mathews – Bruce

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no 9/2021 étant un règlement de la Municipalité rurale de Saint-Laurent visant à réglementer le processus d'appel des contraventions émises en vertu de la Loi sur l'application des règlements municipaux, soit par la présente lu en première lecture.

...Adopté

Res #293/2021

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté no 9/2021 étant un arrêté de la Municipalité rurale de Saint-Laurent pour réglementer le processus d'appel des contraventions émises en vertu de la Loi sur l'application des arrêtés municipaux, soit par la présente lu en deuxième lecture.

...Adopté

### Minutes des autres

- Réunion du Conseil exécutif – WIWD – 15/21 juillet

### Comité en conseil fermé

Res #294/2021

Mathews – Bruce

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil se transforme en comité en conseil fermé.

...Adopté

Res #295/2021

Mathews - Combot

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE ce comité se lève et que le Conseil se réunisse à nouveau.

...Adopté

**QUESTIONS CDC**

- Aucun

**QUESTIONS CDC (M.R.)**

- Aucun

**Ajourner**

Res #296/2021

Bruce - Combot

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion s'ajourne maintenant à 12 h 25.

.....Adopté

---

Préfete

---

AAP